



Edito

Chères bourdeillaises, chers bourdeillais.

La période que nous traversons depuis un an, les difficultés qu'elle engendre et les impacts économiques qui vont en découler dans les années à venir nous questionne. Elle nous questionne sur le monde que nous laisserons aux générations futures, à nos enfants.

Elle nous confronte aux limites de notre modèle de mondialisation et de nos mobilités, à l'urgence d'une transition écologique, à la nécessaire innovation des politiques publiques afin d'offrir aux citoyens une économie, des modes de consommation et de vie relocalisés.

Elle nous démontre concrètement que l'impossibilité d'organiser des événements publics, la fermeture des lieux culturels, des espaces sportifs, des cafés et restaurants, impacte notre quotidien et nos liens sociaux.

Elle nous prive d'une part de nos libertés, essentielles au bien vivre ensemble, à la cohésion de notre société.

Cette crise peut être surmontée. Elle demandera à chacun d'entre nous, de l'entraide, une participation citoyenne active pour l'intérêt général et le bien commun, le respect des différences, une bienveillance pour notre environnement.

Pour cela, vous pouvez compter et vous appuyer sur votre équipe municipale, équipe mobilisée que j'ai l'honneur d'animer.

Certes, les moyens financiers sont contraints pour les petites communes, mais les enjeux et les perspectives de développement sont bien réels pour Bourdeilles. J'en suis convaincu, notre village dispose de nombreux atouts et d'un grand potentiel.

Ainsi, 2021 est l'année de la préparation et du lancement des principaux projets d'investissement communaux sur la durée du mandat : travaux d'assainissement, plateforme multisports, isolation et rénovation de la toiture de l'école, sécurisation routière et réfection de voirie, adressage des habitations, accueil touristique ...

La mise en œuvre de ces projets exige une prospection budgétaire rigoureuse sur les cinq prochaines années, une maîtrise du budget de fonctionnement, une recherche de partenariats financiers (Etat, Région, Département), un travail nécessaire avec la Communauté de communes Dronne et Belle en particulier pour trouver une solution à la réouverture de notre piscine.

L'année 2021 est également un temps de travail autour de la définition des nouveaux points d'apport volontaire des ordures ménagères pour la future mise place de la redevance incitative, de la finalisation du projet architectural de restructuration de l'EHPAD, de l'amélioration des repas servis à la cantine scolaire, du fleurissement du bourg.

Enfin, suite au pourvoi en cassation déposé par les associations Bourdeilles Environnement et SEPANSO, le Conseil d'Etat devra se prononcer sur le maintien de la Déclaration d'Utilité Publique du projet actuel de contournement du bourg.

Je reste convaincu que cet aménagement est indispensable pour garantir la sécurité des riverains, l'arrêt de la détérioration des bâtiments, la préservation de notre patrimoine, le développement de l'habitat, la réhabilitation du centre bourg et le retour d'une vie de village.

Chères bourdeillaises, chers bourdeillais, le chantier est vaste mais la tâche est passionnante !!

Veuillez croire en ma motivation et à celle du Conseil municipal à œuvrer pour Bourdeilles et au bien-être de ses habitants.



Sincèrement, Nicolas DUSSOUTOUR

2021 : LES PREMIERS TRAVAUX REALISES

Réfection du réseau d'eau potable à Gueyzat

Cette opération est réalisée par le syndicat mixte d'eau potable Eau Cœur du Périgord auquel la commune de Bourdeilles est adhérente depuis janvier 2021. Les travaux réalisés sur le réseau d'adduction d'eau potable, consistent en l'abandon de conduite fonte par le renouvellement d'antennes en PVC collés.



Réfection de voirie

En collaboration avec la Communauté de communes Dronne et Belle, deux zones de voirie (lieux-dits Les Rochers et La Valade) ont bénéficié de travaux de réfection de chaussée et d'aménagements nécessaires à un meilleur écoulement des eaux pluviales.



Les Rochers



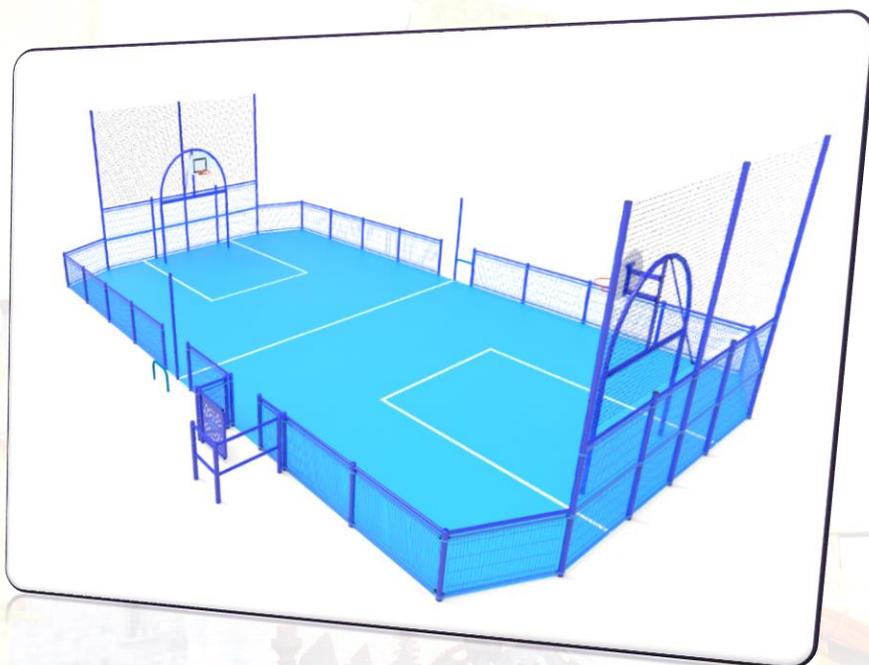
La Valade

2021 : PREPARER LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DU MANDAT

Création d'une plateforme multi-jeux

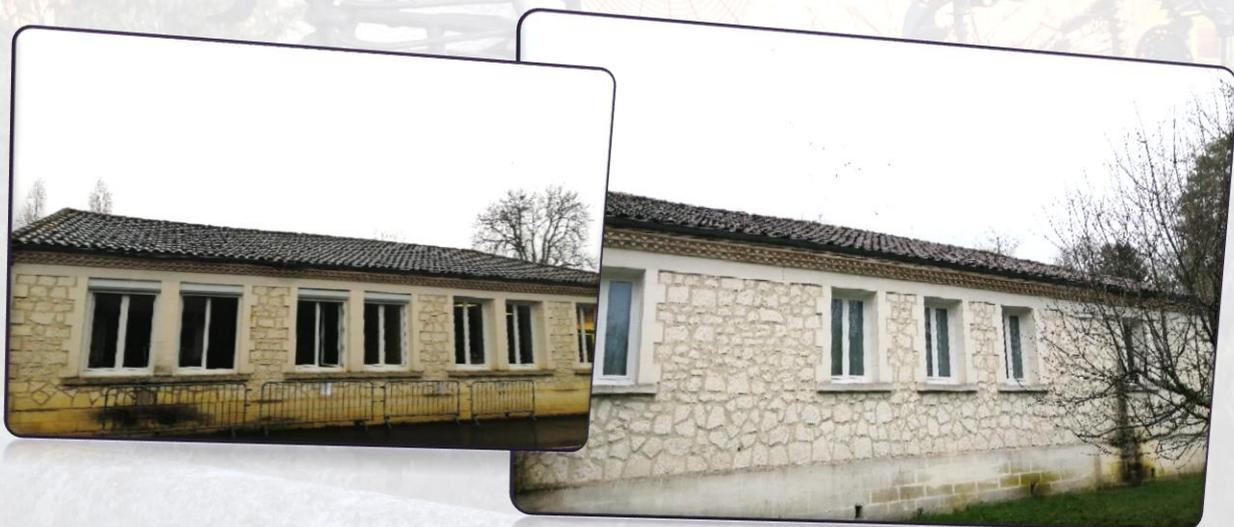
Cet équipement sportif viendra compléter l'aire de jeux pour enfants à la Plaine des Loisirs. Il s'adressera à la jeunesse dans son ensemble mais également aux adultes qui souhaiteront venir pratiquer une activité sportive. Il offrira aux élèves de l'école communale une structure adaptée à leurs activités sportives pendant le temps scolaire.

Pour financer cet équipement, des demandes de subventions ont été réalisées auprès du Département, de l'Etat et de l'Agence Nationale des Sports.



Réfection de la toiture de l'école communale

Construits en 1962, les bâtiments accueillant les salles de classe nécessitent aujourd'hui une isolation et une réfection de leurs toitures d'origine. Le financement de cette opération doit être complété par des aides du Département et de l'Etat.



ECOPATURAGE SUR LES ESPACES COMMUNAUX

Le printemps 2021 voit la gestion des espaces verts communaux évoluer. Dans un souci d'augmentation de la durée d'amortissement du matériel communal, de la baisse des coûts de carburant, des frais de réparations mécaniques et du nombre d'heures nécessaire à l'entretien des espaces verts, la commune met en place une tonte animale par des brebis sur 6.000 m². Cette opération est réalisée en collaboration avec l'association ALAIJE associée à une bergère d'Echourgnac.



L'URBANISME A BOURDEILLES

Une adresse pour chaque bourdeillais.e

L'équipe municipale commence le travail d'adressage : créer pour chaque habitation un numéro dans une voie avec un nom, un quartier, un lieu-dit, précisément repéré au GPS pour amener sûrement intervenants en santé, livraisons, sécurité et secours, liaisons fibre optique, courriers et colis.

Bourdeilles c'est 470 habitations à repérer, 52 hameaux ou lieux-dits, 12 voies principales qui structurent la commune et une centaine de voies qui mènent à nos habitations.

Très peu portent un nom. Quelques-unes sont nommées au cadastre mais pour chacune il faudra trouver un nom, ce qui la caractérise : boulevard, avenue, route, rue, impasse, chemin, allée ; puis préciser son début et sa fin, son sens et son type de numérotation.

Les lieux-dits sont la localisation actuelle de chaque habitation dans nos adresses et bien sûr notre volonté est de les conserver. Ils sont notre patrimoine. Mais comme nous allons faire évoluer ce patrimoine n'hésitez pas à nous soumettre vos idées et vos envies, afin de trouver de nouvelles dénominations qui appartiendront aux Bourdeillais.e.s

Ce sera l'occasion de déterminer précisément le ou les points d'entrée piétonniers dans votre habitation, ou votre lieu professionnel.

Nous avons les outils, cartes, applications informatiques pour réaliser ce travail que nous allons mener pendant l'année 2021. Vos choix et avis ainsi que les décisions du conseil municipal seront transmises aux instances départementales, officialisées, communiquées aux administrations.

Pour finir, l'adresse définitive de chaque habitation vous sera envoyée personnellement.



GERER NOS DECHETS, UN SUJET QUI NOUS PREOCCUPE

La compétence de traitement de nos déchets est intercommunale, elle est réalisée par le SMCTOM (Syndicat Mixte de Collecte et de traitement des Ordures Ménagères). Il s'agit d'une collectivité territoriale qui gère les déchets sur les territoires des Communautés de communes du Périgord Nontronnais et Dronne et Belle. Son siège est à Saint-Front-sur-Nizonne. Il gère 59 communes dont Bourdeilles.

La gestion des déchets sur notre commune, comme dans toutes les communes de Dordogne va connaître prochainement des changements. Voici quelques éléments d'explication :

Des changements incontournables :

Pourquoi ?

- Pour répondre aux objectifs fixés de la loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.
- Pour réduire la quantité de déchets enfouis : les déchets ultimes.
- Pour limiter le coût du traitement des déchets.
- Pour appliquer un coût de facturation plus juste.

La TGAP : C'est quoi ?

La TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Elle a été créée en 1999 sur le principe des pollueurs-payeurs. Elle s'applique aux déchets dits « ultimes », c'est-à-dire aux déchets qui ne sont pas recyclés et qui sont destinés à l'enfouissement. Nous sommes tous des producteurs de déchets, nous sommes tous assujettis à cette taxe.

Les déchets des sacs noirs et des bennes Tout venant (déchets ultimes) du secteur du SMCTOM vont à l'enfouissement à Saint-Laurent-des-Hommes géré par le SMD3



Les déchets des sacs jaunes (déchets propres et secs) vont sur le centre de tri de La Rampinsolle à Coulounieix-Chamiers géré par le SMD3



Le SMD3, Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne, est une collectivité territoriale créée par arrêté préfectoral afin de mettre en œuvre le plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Dordogne. Le SMD3 ne gère pas le secteur, c'est le SMCTOM qui est en charge des déchets. Le SMCTOM paie pour que le SMD3 enfouisse nos sacs noirs et trie nos sacs jaunes.

Coût d'une tonne de déchets enfouis à Saint-Laurent-des-Hommes

Année	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TGAP	18 €	30 €	40 €	51 €	58 €	65 €
Estimation coût de la Tonne de déchets enfouis	119.60€	149.60€	159€60	170€60	177€60	184€60

Retrouvez le bulletin municipal sur le site www.bourdeilles.fr Rubrique « La mairie »

GERER NOS DECHETS, UN SUJET QUI NOUS PREOCCUPE

La tonne de déchets enfouis + la TGAP passera de **119.60€ en 2020 à 184.60€ en 2025**. Sachant qu'en 2020 le SMCTOM a emmené à l'enfouissement environ 6100 tonnes de déchets, soit **220kg par personne**. Le coût de l'enfouissement de nos déchets pour 2020 a été 729.560€. En 2025, si nous produisons le même tonnage de déchets, le coût de l'enfouissement serait de 1.126.060 €. **Soit une augmentation de 396.500€**

➤ Qu'en est-il de ma facture ? Que paye-t-elle ?

Aujourd'hui, les usagers du SMCTOM de Nontron payent les services qui sont mis à leur disposition pour collecter et traiter leurs déchets par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

L'augmentation de la TGAP aura automatiquement un impact direct sur la facture des usagers dès 2021.

Le produit de cette taxe permet de payer les services suivants :

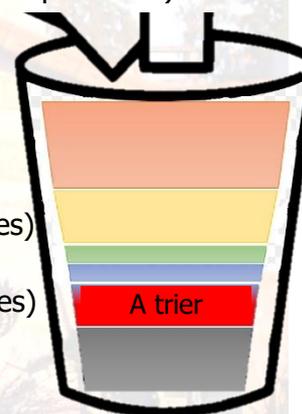
- Collecte et transport des ordures ménagères (sacs noirs et containers)
- Collecte et transport des recyclables Secs (sacs jaunes et containers)
- Collecte et transport du Verre
- Entretien et gardiennage des déchèteries (5 déchèteries : Brantôme, Mareuil, St Pardoux, Saint Front, Piégut) Transport des déchets apportés en Déchèterie (Déchets toxiques, Gravats, Bois, Métaux, Végétaux, Tout venant)
- Frais techniques : carburant, entretien et réparations des véhicules, des bâtiments et équipements.
- Frais administratifs : salaires et gestion de la structure. Le SMCTOM compte 49 salariés : (chauffeurs, gardiens de déchèterie, personnel administratif, présidente)

➤ Que contient notre poubelle ?

Dès le début de l'année 2023, il sera interdit de mettre des biodéchets (matières compostables) dans la poubelle noire. La pratique du compostage devient donc indispensable.

Dans notre poubelle noire, on trouve :

- 34% de déchets compostables
- 19% de déchets recyclables qui devraient être déposés dans les sacs jaunes.
- 4% de verre dans les sacs noirs. A déposer dans les bornes à verre.
- 5% des déchets qui devraient être en déchèterie (souvent des produits toxiques)
- 12% de déchets évitables. Ce sont des déchets qui peuvent être évités en modifiant quelques gestes de la vie courante (ex : bouteilles et vaisselle jetables)
- 26% de déchets résiduels, les déchets qui ne trouvent pas encore leur place dans les filières de recyclage.



Ces chiffres nous montrent donc que nous pouvons mieux trier !

➤ Coût de l'enfouissement en triant mieux

Année	2020	2025
Tonnage Actuel	6100	
Tonnage diminué de 33%		4000
Coût de la tonne enfouie	119,60 €	184,60 €
Coût de l'enfouissement	729 560 €	738 400 €

***Une diminution des tonnages d'enfouissement de 33%,
et nous pourrons absorber l'augmentation de la TGAP !***

➤ Installation d'un composteur partagé

Pour aider à diminuer les déchets compostables dans les poubelles noires, la commune de Bourdeilles en partenariat avec le SMCTOM de Nontron a décidé d'installer un composteur accessible à toutes personnes de la commune ne disposant pas d'espace extérieur pour installer un composteur chez eux.

Pour utiliser ce composteur, prenez contact avec la mairie, qui établira avec vous un contrat d'utilisation, vous fournira un bio-seau (petit seau de compostage pour particulier) mis à disposition par le SMCTOM.

Pour toutes les personnes désirant acquérir un composteur individuel, le SMCTOM le met en vente à 16€50, 50% du prix de sa valeur. De la même manière adressez-vous à la mairie.



➤ Réorganisation du service des collectes

Le SMCTOM met en place une réorganisation progressive du service des collectes avec pour objectif de réduire les coûts de fonctionnement pour que la TGAP impacte le moins possible la facture des usagers.

Depuis le 1^{er} février 2021, les ordures ménagères (sacs noirs), sont collectées une fois toutes les deux semaines en dehors du bourg. Dans le bourg, le rythme de collecte reste identique, c'est-à-dire, une fois par semaine.

Ce qui permettra de diminuer les frais de déplacement : Gasoil, entretien des camions

➤ Installation des équipements pour le bourg et le faubourg

Les semaines du 11 au 24 avril, les équipes du SMCTOM installeront les nouveaux containers sur 4 Points d'apport volontaire sur le centre bourg.

- 1- Au lieu-dit **Les Rochers/Janni**
- 2- Sur le **parking à proximité de l'école** : il est demandé aux parents de stationner sur le parking de la salle des fêtes, un trottoir sécurisé permet d'aller de l'école à ce parking.
- 3- Sur **l'espace face à l'entrée de la Prada** : ce lieu de collecte concerne tout le secteur de la boulangerie à la sortie de Bourdeilles ainsi que le secteur du lotissement La Peyriche.
- 4- **A la Plaine des loisirs** : ce lieu de collecte concerne le faubourg notre Dame, Fonseigner et la Route de St Julien.



Nouveaux points d'apports volontaires

Ces installations entraineront progressivement la suppression des anciens containers pour que chacun ait le temps de s'organiser.

Cela ne concerne que les particuliers. Les professionnels seront contactés ultérieurement par le SMCTOM.

Les personnes âgées dépendantes et les personnes à mobilité réduite seront recensées et contactées par un agent du SMCTOM dans les semaines du 18 au 30 avril pour convenir avec elles d'une solution adaptée.

Le reste de la commune garde le même fonctionnement et le même équipement pour le moment.

Retrouvez le bulletin municipal sur le site www.bourdeilles.fr Rubrique « La mairie »

DEFIBRILATEURS CARDIAQUES

La commune va se doter de deux Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)

- Un DAE à la Salle des fêtes
- Un DAE à la Plaine des Loisirs



ENVIRONNEMENT



Faune aquatique : le rapport

Le « Roseau bourdeillais » vous présente le dernier bilan de recensement de faune aquatique de la Dronne. Il a été organisé par la fédération de pêche de Dordogne au mois d'octobre 2020 sur une portion de 150 mètres sur notre rivière.

Cette pêche électrique a eu lieu entre l'ancien terrain de basket et le vieux pont.

Il a été recensé : 9 chabots, 7 truites fario, 113 vairons, 1 loche, 28 chevesnes, 27 goujons, 8 barbeaux, 1 vandoise, 2 gardons, 9 ablettes, 4 toxostomes et 2 anguilles. Cette population variée ce maintien par rapport aux années précédentes.

La présence dans la Dronne de certaines espèces tel que les vairons et les goujons démontre que notre eau de rivière reste de bonne qualité.

Amis pêcheurs, si vous souhaitez prendre votre carte de pêche au « Roseau bourdeillais », plusieurs possibilités s'offrent à vous :

➤ Chez un dépositaire

Bar Tabac Bouffier Marie-Claire, Grand Rue – 24310 Bourdeilles – 05 53 03 75 45

M. Alain Charrier, Les Mothes – 24310 Bourdeilles – 05 53 03 75 18

➤ Sur Internet

www.cartedepeche.fr ; Bien indiquer « Bourdeilles » au moment du choix de la commune

Vous pourrez ainsi pêcher et contribuer activement à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, en particulier en luttant contre le braconnage, la destruction des zones essentielles à la vie du poisson et la pollution des eaux.

Malgré la crise sanitaire connue aujourd'hui, le « Roseau bourdeillais » souhaite à tous ses adhérents que la pêche puisse être pratiquée sans restriction en 2021.

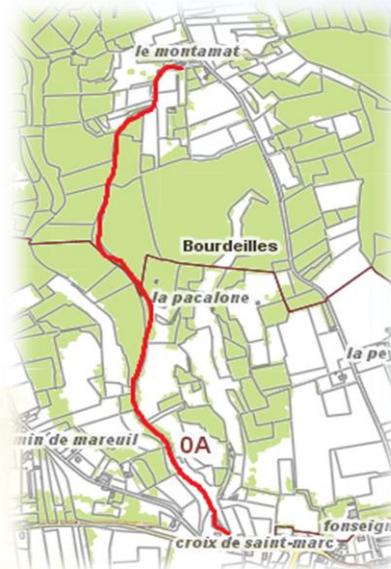
Le samedi 13 mars 2021, malgré un temps maussade, l'ouverture de la pêche a rassemblé plusieurs amateurs de pêche à Bourdeilles. Ce fut également une journée de halte pour un groupe de quinze cigognes sur le secteur Les Chambeaux/Les Mothes.



LOISIRS ET CADRE DE VIE

Nettoyage du chemin rural de Montamat

Les agents du service technique de la commune ont réalisé le nettoyage du chemin rural reliant les lieu-dit Montamat au lieu-dit Croix Saint Marc, n'hésitez pas à venir (re)découvrir ce parcours !



Un parcours pour découvrir notre patrimoine

En partenariat avec l'Office de Tourisme Dronne et Belle, le bourg historique de Bourdeilles va être doté d'un parcours de **10 supports** destinés à expliquer l'histoire et le patrimoine de notre village.

Les textes et photos retraceront la construction du village médiéval, l'évolution de son architecture et les éléments patrimoniaux remarquables.



Des Brocantes/vidé-greniers tous les mois

Le 1^{er} week-end de septembre 2020, un groupe de Bourdeillais, épaulé par **Le Tennis Club de Bourdeilles et L'Amicale laïque** ont décidé d'organiser cette manifestation avec les incertitudes mais aussi les contraintes que cela comprenait.

Cet évènement a rencontré en franc succès. L'organisation a été rondement menée, en moins d'un mois en fédérant les commerçants, les associations et les divers bénévoles, un protocole sanitaire a pu être rédigé et validé par la préfecture.

Comme convenu, l'intégralité des bénéfices ont été reversés aux enfants de Bourdeilles, à savoir environ **1000 € à l'école de Bourdeilles et 1000 € à l'école de Tennis.**

La municipalité souhaite remercier les organisateurs, bénévoles et commerçants de Bourdeilles qui ont su se fédérer autour de ce projet.



Depuis, dans le but de dynamiser notre village et d'offrir au bourdeillais.e.s une animation mensuelle, **tous les premiers dimanches de chaque mois**, une brocante/vidé-greniers est proposée. Organisée par des particuliers, elle fait l'objet d'une facturation de la mairie pour l'occupation du domaine public.

Ces événements viennent compléter les vidé-greniers traditionnellement organisés au mois d'août par l'association Trait d'Union, au mois de septembre par le Comité des fêtes et en octobre par l'association Tri-Cycle Enchanté.

Retrouvez le bulletin municipal sur le site www.bourdeilles.fr Rubrique « La mairie »

DU NOUVEAU POUR BOURDEILLES

L'école s'agrandit et nos enfants y mangent mieux

La salle de classe trop petite a été agrandie, les enfants profitent maintenant d'une surface supplémentaire bien agréable.



En application de la loi Egalim, nous proposerons avant le 1er janvier 2022 au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% de produits biologiques dans notre restauration scolaire.

En 2019, le restaurant scolaire a proposé 25% de produits locaux (Dordogne et Nouvelle Aquitaine) mais seulement 7% de produits issus de l'agriculture biologique. La société Resio, qui se fournit auprès de

producteurs de Dordogne ou de Nouvelle Aquitaine nous permet d'augmenter notre part de produits locaux de qualité. Nous augmentons aussi notre part de produits bio (légumineuses, pâtes...) en nous fournissant auprès du magasin local Abracada'Vrac. Aussi nous conservons bien sûr l'approvisionnement avec la production locale existante (viandes, laitages, pain).

Le Père Noël est passé !

Le vendredi 18 décembre 2020, le Père Noël et son fidèle lutin ont rendu visite aux enfants des écoles de Bourdeilles et de Paussac et leur ont remis un sachet de friandises.



Lo Vergier dau Cure fait peau neuve !



Ancien jardin du presbytère, Le Jardin du curé (*Lo Vergier dau Cure* en occitan) sera en travaux au mois de juin.

En effet, pour la deuxième année consécutive, une association de Bourdeilles a remporté au vote du budget participatif du Département, un financement de 12.000 € pour le projet de rénovation du Jardin du Curé (accès au public du site par la réfection des marches, rénovation de la citerne d'eau pluviale pour l'arrosage des massifs de fleurs et légumes plantés par les bénévoles de l'association Les Séquoias). Si les conditions sanitaires le permettent, une journée concert sera organisée par l'association Pampaligòssa le **samedi 26 juin** prochain afin d'inaugurer ces travaux.

INITIATIVES LOCALES

L'épicerie Abracada'Vrac



Notre village vit grâce à ses habitants, mais pour qu'il soit encore plus attrayant, il lui faut des commerces. Depuis le 7 décembre, Pauline vous accueille, à Bourdeilles, Grand'rue, dans sa boutique, **Abracada'Vrac**.

C'est une épicerie de vente en vrac, sans emballage. Vous y trouverez de nombreux produits bio, céréales, farines, pâtes, huiles, vinaigres, café, chocolat, produits d'entretien Ainsi que de l'artisanat local.

Quand vous vous y rendez, pensez à apporter vos contenants (bocaux, bouteilles, sacs ...) !

LES GRIFFONS
★ ★ ★
AGENCE IMMOBILIÈRE

Au printemps 2021, c'est une agence immobilière qui va ouvrir ses portes à Bourdeilles, rue du vieux moulin. Elle se nommera « **Les Griffons Immobilier** ». Elle aura pour but d'effectuer de la vente classique mais également de la location saisonnière ou annuelle. Un pot d'inauguration aura lieu dès que les conditions sanitaires le permettront mais vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec eux en vous rendant sur leur site internet « lesgriffonsimmobilier.fr ».

Lieu culturel : LA GOBERGE



A la Rigeardie haute, à Bourdeilles, l'ancienne usine métallurgique Naboulet/Magnac sera bientôt le cadre d'un espace multiculturel. Ce lieu baptisé **LA GOBERGE**, consacré aux arts sous toutes leurs formes, proposera des expositions d'Art plastique, des concerts, du Théâtre, de la Danse, du Cinéma et des conférences...Il pourra aussi devenir un lieu de résidence pour des Artistes. Sous l'égide d'une association, il sera en tous cas, un espace de convivialité et de partage. Si les contraintes sanitaires sont levées, **une inauguration est prévue le 19 juin prochain.**

Retrouvez l'ensemble des acteurs économiques (commerces, restaurants, artisans) et associatifs de votre commune sur le site www.bourdeilles.fr

Retrouvez le bulletin municipal sur le site www.bourdeilles.fr Rubrique « La mairie »



Les deux séquoias

FOCUS SUR NOS ANCIENS : TEMOIGNAGES

Maurice L., Georgette D., Berthe F., Chantal M., Marcel T., Roland P., Colette C., Cécile L. résident à l'EPAC Les Deux Séquoias. Ils se sont prêtés à l'exercice de conjuguer Bourdeilles au présent et au futur : La manière dont ils vivent à Bourdeilles, ce qu'ils y apprécient et ce qu'ils souhaiteraient de mieux ou de différent ? Paroles, sans filtre, de ces Bourdeillais...

Maurice L.

Je vis bien à Bourdeilles, les gens et le nouveau Maire (Nicolas) sont sympas, seulement selon moi le village n'est pas pratique pour les fauteuils roulants (trottoirs pas assez larges, pas d'accès pour les fauteuils à l'épicerie). La route qui passe devant l'EHPAD est dangereuse et trop fréquentée par les camions de bois.

J'apprécie dans le village le parcours de la Dronne en face de l'EHPAD et la Mairie qui est une très belle structure. J'apprécie beaucoup la pizzeria qui est très bien placée selon moi avec un cadre sympathique. Je souhaiterais dans la municipalité plus de distributeurs automatiques de billets (au moins 1), qu'il y ait nouveau une fête de village et refaire le camping avec un bel accueil pour attirer plus de monde à Bourdeilles et faire installer l'éclairage au camping pour les camping cars.

Chantal M.

Je vis bien à Bourdeilles, je regrette de ne pas pouvoir sortir le week-end.

J'apprécie la ville en général, j'aime aussi le parcours le long de la rivière, j'aime beaucoup y manger quand il fait beau.

J'aimerais que les vieux bâtiments du Foyer soient refaits à neuf. J'aimerais aussi qu'il y ait plus de magasins à Bourdeilles, comme une boucherie par exemple.

Roland P.

Je vis bien à Bourdeilles, c'est pratique car il y a le petit magasin à proximité et c'est très pratique, en plus les gens de l'épicerie sont très serviables et agréables.

Ce que j'apprécie dans le village c'est que c'est un beau village et j'aime bien m'y promener car c'est très beau, il y a un très beau château que j'ai eu la chance de visiter. J'aimerais qu'il y ait à nouveau une équipe de foot à Bourdeilles.

Cécile L.

Je vis plutôt bien à Bourdeilles. J'aime bien quand on sortait pour aller au petit parc à côté de l'EHPAD.

Ce que j'apprécie dans le village, c'est le château qui est joli.

Je souhaiterais de mieux : un marché par semaine à Bourdeilles, un peu plus de magasins qui fassent pas mal de choses.

Georgette D.

J'ai eu bien vécu à Bourdeilles mais plus maintenant car ça a mal évolué avec le temps. Cependant, le village est très bien car il y a le château à visiter qui est très très bien, il y avait plus de fêtes que maintenant, mais ça a mal évolué. J'apprécie dans le village le fait qu'il y ait des commerçants et le château.

Berthe F.

Je suis arrivée ici par hasard à cause de mon travail.

J'ai été déçue par le fait que dans l'EHPAD il n'y ait pas trop de personnes de Bourdeilles.

Ce que j'apprécie dans le village, d'abord c'est le site, c'est un joli village, il y a un beau château.

Dès mon arrivée à l'époque, les gens m'ont tout de suite acceptée, j'apprécie aussi le parcours de la Dronne qui a été fait.

Ce que je souhaiterais de mieux ? : Personnellement, il serait souhaitable que l'EHPAD essaie de faire le plus de choses possibles avec la commune, par exemple voir si une personne de la bibliothèque pourrait lire des livres pour les personnes mal voyantes, inclure également plus les gens de l'EHPAD à la vie communale.

Marcel T.

Je vis à l'EHPAD. De temps en temps, je vais en ville faire mes commissions au magasin où les gens, je trouve, sont très sympathiques et également au tabac où le gérant est très gentil également. Moi, j'aimerais beaucoup visiter le château.

J'apprécie à Bourdeilles la sérénité ambiante, la mentalité des gens du village, ils sont très agréables, ils disent bonjour quand on les croise même si on ne les connaît pas.

J'aimerais de nouveau dans le village un camping afin d'y attirer de nouvelles personnes l'été et de rendre le village un peu plus vivant.

Colette C.

Je vis à Bourdeilles, mais c'est trop mort l'hiver, il n'y a pas assez de tabac. Ce que j'apprécie au village, c'est son côté authentique, sa tranquillité. J'aime surtout l'été car il y a de la vie grâce aux touristes. De plus, il y a le marché des producteurs qui est très sympathique l'été et très convivial. Je souhaiterais de mieux dans le village : une fête de village avec des manèges etc., un distributeur de billets, car on doit aller à Brantôme exprès à chaque fois.

RETOUR SUR NOTRE HISTOIRE

LE PONT-LEVIS DU VIEUX PONT

En janvier 1735¹, une forte crue emporte l'antique pont de Bourdeilles construit « *de poutres et de pavés* ». « *Deux de ses piles ont disparu, trois menacent de rompre* ». Il est impraticable.

Les habitants de la paroisse adressent alors une supplique à l'intendant de Guyenne qui a, seul, autorité pour ordonner les travaux et organiser leur financement²³. Ils l'informent des graves inconvénients qui résultent de ce dommage : La malle-poste (« *courrier* ») qui joint Angoulême et

Bordeaux à Périgueux est déviée, ce qui nuit, en particulier, à l'envoi des paquets. Les foires qui se tiennent dans la paroisse sont également empêchées, comme l'est « *le curé de la paroisse [qui] ne passe point administrer les sacrements ni donner aux paroissiens les autres secours spirituels, les habitants ne passent point pour assister aux offices divins ni pour la culture et jouissance de leurs biens [...]* ».

Les habitants de Bourdeilles demandent alors, « *très humblement* », que soient entreprises les réparations nécessaires, tout en souhaitant que « *la répartition qui sera faite par vous modère l'imposition qui sera faite sur ladite paroisse* », puisque les Bourdeillais n'ignorent pas qu'il leur sera demandé de financer ces réparations par un impôt exceptionnel. La supplique est signée de plus de vingt des syndics et édiles de Bourdeilles.

En date du 12 octobre 1735, en fin de dernière page de la supplique elle-même, l'Intendant Boucher appose sa demande à son subdélégué de Périgueux, le sieur de la Chavrie (?) de « *nommer d'office un expert qui devra dresser un devis estimatif des travaux à faire au pont* ».

Ce n'est que le 10 avril de l'année suivante que le nouveau subdélégué de Périgueux, Etienne-Joseph Maignot, « *nomme d'office François Jabrol, maître entrepreneur habitant la ville de Brantôme* » afin d'établir le devis de réparation. Celui-ci réagit promptement, puisque son devis est remis cinq jours plus tard, le 15 avril 1736.

Dans son rapport, « *avoir bien réfléchi* » François Jabrol énonce une série de préconisations. En premier lieu, il suggère de « *faire une arcade de pierres du côté de Bourdeilles, et dans l'endroit où était le pont-levis* ». Ainsi, en ce XVIII^{ème} siècle, une arcade a, remplacé le pont-levis qui fermait l'entrée du pont du moyen-âge. Jabrol accompagne son rapport et devis d'un plan succinct sur lequel figure la mention du pont-levis⁴.



¹ Louis XV règne depuis vingt ans.

² Le Royaume compte alors une trentaine d'Intendants chargés d'administrer leur province. Leur pouvoir est immense tant leurs attributions sont larges : finances et répartition des impôts ([droits domaniaux](#), [taille](#)...), agriculture, industrie, [ponts & chaussées](#), arts & métiers, commerce & [marchés](#), police & ordre public, approvisionnements, état sanitaire, moralité publique & assistance, recrutement des troupes, [logements des gens de guerre](#), [milices](#), [étapes](#), soldes, affaires ecclésiastiques, [collèges](#), [librairie](#), [universités](#), administration municipale... Ce pouvoir immense vaudra souvent aux Intendants l'animosité de la noblesse.

³ Depuis 1716, la Guyenne administrative est réduite aux généralités de Bordeaux, Périgueux, Sarlat, Agen et Condom. Son intendant siège à Bordeaux. Il est relayé par des subdélégués.

⁴ Archives départementales de Bordeaux.

Aujourd'hui l'arche qui a remplacé le pont-levis est toujours présente (au niveau du jardin de l'hôtel), bien que cachée par les maisons construites depuis, à l'entrée du pont.

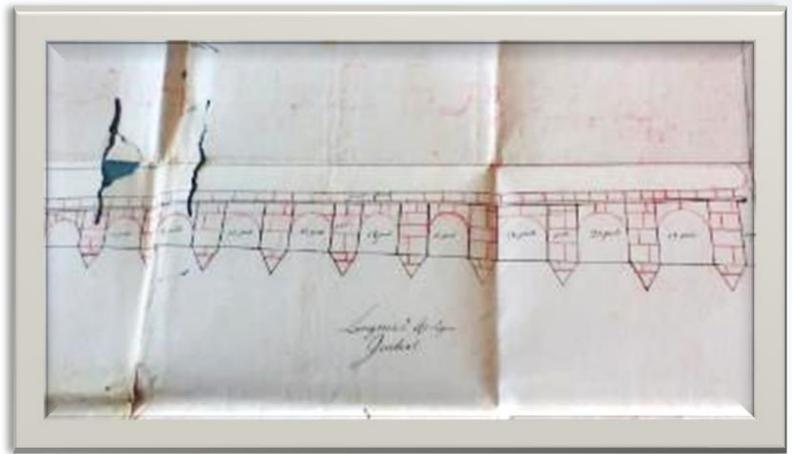
Le rapport de François Jabrol passe en revue les dix arches (« arcades ») et la réparation préconisée pour chacune, prévoyant de réemployer les piles existantes encore en bon état, de renforcer les autres, et propose : « sera en outre fait des avants becs [...] et des garde-fous sur les bords du dit-pont et avant becs ».

Ainsi, en 1735, était dessiné le pont de Bourdeilles tel que nous le connaissons aujourd'hui.

L'adjudication tarde. En septembre 1736, la reconstruction est attribuée au sieur Victor de la Chataignère, moins disant pour un montant de sept mille huit cent dix livres. Les travaux peuvent alors être entrepris.

L'Intendance de Guyenne répartit l'impôt de la reconstruction : Bourdeilles, 1652 livres, St-Félix de Bourdeilles, 334 livres, Paussac, 1130 livres, Leguillac, 1730 livres, Creyssac, 246 livres, St-Vivien & Belaygue, 981 livres, Bussac, 565, Biras, 786 livres, Puy-de-Fourche, 316 livres. Seule, la paroisse de Valeuil adresse un courrier à l'Intendant Boucher pour demander une dispense, arguant avoir déjà préalablement contribué à la réparation des ponts de Brantome, eux aussi endommagés.

La région aura été privée de l'usage du pont de Bourdeilles pendant presque deux ans.



CULTURE

Le vendredi 02 avril, les élèves de l'école de Bourdeilles et de Paussac ont pu assister dans la salle des fêtes de Bourdeilles au spectacle "L'envol de la fourmi" par la Compagnie Au fil du vent.

L'organisation de ce spectacle a été réalisée en deux séances, dans le respect d'un protocole sanitaire validé par l'Inspection d'académie.



MÉDIATHÈQUE DE BOURDEILLES

Ouverture :
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h30 à 12h30 / 13h30 à 18h
Vendredi : 16h30 à 19h
Samedi : 9h à 12h

Contact:
05 53 03 68 50
mediathequebourdeilles@dronneetbelle.fr

Pensez à réserver vos documents sur notre portail:
mediathequesdronneetbelle.dordogne.fr

BOURDEILLES INFOS !

Naissances 2020

La commune de Bourdeilles est heureuse d'accueillir deux naissances en 2020 et félicite les parents, en leur souhaitant de très beaux moments en famille.

- 📍 AUBLANC Maë Enoah né le 30 Octobre 2020.
- 📍 BREBANT BEAUFARON César Jean-Gilles Christian né le 25 Septembre 2020.

Décès 2020

En 2020, la commune de Bourdeilles a dit au revoir à quelques-uns de ces habitants. Toutes nos pensées vont à leurs familles, proches et amis.

Mme MASSERON Aimée Hélène « née RINGUET »
Mme THIRION Emilienne Henriette « née GERVAIS »
Mme JOUHAUD Paulette « née LACIPIERE »
Mme LAPOUMEROLIE Germaine « née BARBUT »
Mme RARCHAERT Nicole Madeleine Raymonde « née BONNEFILLE »
Mme GRIMAUD Lucie « née BORIE »
Mme BOUCHER Andréa Lucienne « née ROUSSARIE »
Mme DELFAUD Fernande Ginette « née BOUTIER »
Mme CATTOEN Francine Paulette Marceline « née MAZIERE »
Mme DEBEST Noémie « née DESMAISONS »

Mme MAJEK Régine
Mme CADROAS Anne Marie
Mr HOOVER David Maurice Jacques
Mr CANDES René André
Mr DELFAUD Yves Guy
Mr DELOTTE Jean Marie
Mr DESPORT Paul
Mr ESTIVALET Jean
Mr VERNON Rémy Louis Henri

Infos santé et urgences

Pôle Santé

A côté de la salle des fêtes
Le Parc 24310 BOURDEILLES

Le cabinet médical

Consultations sans rendez-vous

📍 Dr Frédéric DELRIEUX 06 83 06 63 38
Mercredi 14h-16h

📍 Dr Didier Roussel 05 53 13 32 56
Médecine générale et maladies allergiques
Mercredi 9h30-12h30 - Jeudi 14h30-19h
Vendredi 9h30-12h - Samedi 9h30-12h

Le cabinet infirmier

- 📍 Isabelle LABRUGERE
- 📍 Stéphane CONSTANCEAU
- 📍 Céline GOSSET

Soins à domicile

Soins au cabinet sur rendez-vous
Tel : 05 53 03 98 82

Pharmacies les plus proches

- 📍 Brantôme Vert Galant 05 53 05 71 43
- 📍 Lisle Louprou Lacombe 05 53 04 50 03

Pompiers

Numéro : 18 ou 112



Avis de recherche !

Nous souhaitons créer un fond photographique numérisé.

Si vous en possédez et souhaitez partager vos vieilles photos de Bourdeilles pour compléter notre collection, prenez contact par mail avec Fabrice ou envoyez directement votre photo numérisée à l'adresse : bourdeillesenperigord@gmail.com

Sinon vous pouvez déposer vos photos directement en mairie à l'attention de Fabrice. Nous vous les rendrons après avoir fait une copie.



Directeur de la publication : Nicolas Dussutour – Directeur de la Rédaction : Fabrice Simon – Création, mise en page : Adrien Fouchier -
Rédaction : Nicolas Dussutour, Fabrice Simon, Sylvie Léger, Annie Dardailler, Romain Sudret, Sandrine Galibert, Claude Jan, Guy Latgé, EPAC
Les Deux Séquoias.

Retrouvez le bulletin municipal sur le site www.bourdeilles.fr Rubrique « La mairie »